



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 24 SEPTEMBRE 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Membres :
- Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale
 - Mme Émilie Bilodeau, citoyenne membre
 - Mme Lynda Breton, citoyenne membre
 - M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
 - M. Alain Lafontaine, conseiller municipal et président du comité
 - M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité
- Invitées et invités
- M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (arrivée : 15 h 19)
 - M. Nicolas Bannester Marchand, chargé de projet, SNAP Québec (15 h 22 à 16 h)
 - Mme Catherine Bergeron, conseillère en développement durable
 - M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 16 h 48)
 - Mme Lauréanne Daneau, directrice générale, Environnement Mauricie (15 h 22 à 16 h)
 - Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 16 h 02)
 - Mme Émilie Joly, chargée de programmes, Fondation Trois-Rivières durable (départ : 16 h)
 - Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
 - Mme Sonia Karine Larocque, ing., co-directrice par intérim – Génie
 - M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
 - M. Sébastien Roy, directeur général adjoint - Planification
 - Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation publique (14 h 47 à 16 h 53)
 - M. Julien St-Laurent, chef de service - Environnement
 - M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
 - M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 14 h 52)
 - M^e Stéphanie Tremblay, assistante-greffière et légiste (départ : 15 h 22)

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Alain Lafontaine, président du comité, à 14 h 45. M. Lafontaine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Alain Lafontaine fait la lecture de l'ordre du jour et annonce que le point 6 Éclaire dans la partie confidentielle sera traité en premier. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 août 2024**

Le procès-verbal de la réunion du 27 août 2024 n'a pas encore été signé. Son adoption est reportée à la prochaine réunion.

5. **Plan Nature 2030 : démarche de proposition d'aires protégées en terres publiques - suivi**

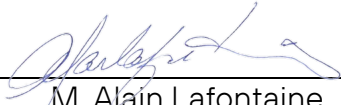
Le 5 juin dernier, un appel à projets d'aires protégées publiques a été lancé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et une mise en contexte est présentée au comité par une invitée de l'organisme Environnement Mauricie et un invité de la Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Québec (SNAP Québec). L'objectif québécois de protection des milieux continentaux et marins est d'atteindre 30 % d'ici 2030 et la proportion actuellement protégée est de 17,68 %. En Mauricie, cette proportion est de 8,95 % (5,75 % à Trois-Rivières). La date limite pour le dépôt des projets est le 15 octobre 2024. Une fois déposé, le projet doit obtenir une résolution d'appui à l'analyse de la part de la MRC ou de la Ville. Les projets feront l'objet d'une préanalyse par le MELCCFP en 2024 puis d'une concertation régionale en 2025. L'analyse finale du MELCCFP se fera en 2026 pour une mise en réserve en 2027. Un projet Ville a été déposé et sera présenté à l'ordre du jour du Conseil du 15 octobre. Il s'agit de la création d'une aire protégée entre l'autoroute 40 et le Lac Saint-Pierre à l'extrémité ouest de Pointe-du-Lac.

[...]

6. **Date de la prochaine réunion :** le 22 octobre 2024

Levée de la réunion

Il est 17 h 02 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Alain Lafontaine
Président du Comité et
conseiller municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités